

PAS DE LOI "FLEXI-PRECARITE"

Toutes et tous en Grève et en manifestation

Mardi 09 avril à 10h00,

Place du 1er Mai, Clermont-Fd

Cet accord écrit par le MEDEF, et signé par une coalition de syndicats minoritaires, contient des régressions jamais vues qui détricoteront des pans entiers du droit du travail et aggraverons la précarité :

- Possibilité de baisser les salaires dans une entreprise en contrepartie du maintien des emplois!
- Possibilité pour l'employeur de licencier un salarié qui refuserait cette baisse de salaire
- Possibilité de mobilité interne sans accord du salarié. Un exemple, la fermeture de PSA Aulnay ne constituerait plus un plan social. Leur déplacement à Poissy serait obligatoire
- Facilitation des plans sociaux en levant tous les garde fous prévus par l'administration et les juges
- Création d'un contrat intermittent obligeant le salarié à alterner les périodes à temps-plein, à temps-partiel ou chômées.